

# LA PROCÉDURE DE RUPTURE CONVENTIONNELLE (SALARIÉ NON PROTÉGÉ)

La rupture conventionnelle est un des modes de rupture du contrat de travail le plus utilisé. Vous trouverez ci-après les principales étapes à respecter.



## 1ère étape : la demande



**5 jours ouvrables après réception de la demande**  
(délai conseillé mais non obligatoire)



## 2ème étape : l'entretien



**15 jours calendaires minimum après signature du formulaire CERFA**  
(délai obligatoire)



## 3ème étape : l'envoi du formulaire de rupture à la DIRECCTE



**15 jours ouvrables minimum après réception du formulaire CERFA par la DIRECCTE**  
(délai obligatoire)



## 4ème étape : la rupture du contrat



**Indemnité au moins égale à l'indemnité légale de licenciement (ou prévue par la Convention collective).**

**Qui ?** Employeur ou salarié

**Quoi ?** Demande d'un entretien pour évoquer la possibilité d'une rupture conventionnelle

**Comment ?** Par écrit ou à l'oral



Privilégier l'écrit signé par le salarié, pour une valeur probatoire.

**Qui ?** Représentant de l'Employeur et le salarié

**Quoi ?** Entretien pour se mettre d'accord sur les modalités de la rupture du contrat de travail (date de rupture et indemnité)

**Comment ?** Entretien physique et, signature du formulaire CERFA rupture conventionnelle.



Possible de remplir le CERFA sur le site [www.telerc.travail.gouv.fr](http://www.telerc.travail.gouv.fr)

**Qui ?** Employeur ou salarié

**Quoi ?** Demande d'un entretien pour évoquer la possibilité d'une rupture conventionnelle

**Comment ?** Par courrier ou sur le site [www.telerc.travail.gouv.fr](http://www.telerc.travail.gouv.fr)



En cas d'envoi par courrier, privilégier la lettre recommandée, pour connaître sa date de réception.

**2 possibilités :**

- **soit refus de la DIRECCTE** : la relation contractuelle continue.

- **soit accord de la DIRECCTE, ou absence de réponse dans le délai de 15 jours ouvrables** : rupture de la relation contractuelle à la date indiquée sur le formulaire CERFA, et à minima au lendemain du délai de 15 jours ouvrables.